

Label Club Compét'TAE

Réunion du 12 octobre 2019

Présents : 6 clubs sur les 15 invités

- Grenoble
- Sainte Julie
- Yzeure
- Annonay
- Villefontaine
- Lezoux

Objectif du label "Club Compét'TAE"

Accompagner les clubs qui proposent à ses jeunes adhérents une formation sportive orientée vers une pratique sportive dans le but :

- Augmenter le nombre d'archers "jeunes" en TAE
- Améliorer les performances des jeunes en TAE
- Faire accéder les clubs à l'ETAF

Présentation des chiffres sur la participation en TAE

Pour le club 44 % des jeunes ont fait du TAE ce qui le place dans les meilleurs pourcentages.

Moyenne pour obtenir le label ETAF garçon : 550 et filles 530. Les benjamins et les minimes sont les catégories qui permettent d'atteindre ces critères.

Les contraintes de l'obtention du label :

- Suivre les regroupements qui seront proposés : 2 par an 1 sur la journée et 2 jours (les lieux ne sont pas définis).
- Interventions de Pierre Mersant dans le club pour faire l'état des lieux.
- Accompagnement du club sur les "Tournoi National Jeunes".

Les avantages :

- Gratuité des formations au moins des formations continues pour les entraîneurs diplômés. A voir pour les entraîneurs en formation.
- Interventions de Pierre Mersant
- 15% de réduction pour l'habillement avec la marque EREA.

Il n'y aura pas d'aide en matériel de la part du comité mais celle-ci peut être demandée au Conseil Régional.

Idées issues de cette réunion :

Après 2 ou 3 ans de location, proposer la vente de l'arc à l'archer.

Mettre en place un stage extérieur d'une journée au mois de mars pour préparer la saison extérieure et faire la liaison entre la salle et l'extérieur.